

Flash info Aide à l'Emergence

Appel à projets 2015

Nous avons le plaisir de vous annoncer la reconduction du dispositif « Aide à l'Emergence ESS » en 2015 avec pour ambition de soutenir 11 projets.

Pour rappel, le dispositif est une subvention qui a pour objectif de :

- Permettre à une entreprise sociale et solidaire de conduire dans les meilleures conditions l'élaboration et l'expérimentation de son projet de création d'une nouvelle activité économique créatrice d'emplois.
- Permettre aux porteurs d'acquérir et de mobiliser les ressources techniques et la méthodologie nécessaire pour monter un projet économiquement viable.

Ce dispositif est ouvert :

- Aux structures relevant du champ de l'Economie Sociale et Solidaire (associations, coopératives, SIAE, entreprises bénéficiant de l'agrément Entreprise Solidaire) **en phase de création**
- Aux structures relevant du champ de l'Economie Sociale et Solidaire en **phase de développement** qui souhaitent élaborer et expérimenter une nouvelle activité économique créatrice d'emploi répondant à l'une des thématiques prioritaires suivantes :
 - *Emplois des Jeunes de moins de 30 ans/emplois des bénéficiaires du RSA,*
 - *Projets situés en ZUS ou en faveur de l'emploi des habitants des ZUS*
 - *Economie circulaire*
 - *Services à la personne*
 - *Mobilité durable*

Le projet de création ou de développement doit permettre de créer à minima un emploi à mi-temps via :

- La création ex nihilo d'un emploi (en CDD ou CDI)
- Ou la transformation en CDI d'un contrat à durée déterminée existant au sein de la structure
- Ou la consolidation d'un emploi à temps partiel en temps plein

Les caractéristiques du financement :

Il s'agit d'une subvention à hauteur maximum de **80% du budget** du projet (salaires, achat, fonctionnement, ... sur 6 à 12 mois) et plafonnée à **15 000 €** par projet.

La procédure :

- Le dossier de demande (sur simple demande par mail ou sur le site Internet de Nord Actif) est à compléter et à renvoyer à Nord Actif.
- A réception d'un dossier complet, Nord Actif prend contact avec la structure et convient d'un premier rendez-vous.
- Une analyse du dossier est ensuite réalisée puis présentée à un comité d'engagement.

Le calendrier 2015 des comités d'engagement :

- Courant septembre 2015 (date limite de dépôt des dossiers : 31/07/2015)
- Courant octobre 2015 (date limite de dépôt des dossiers : 15/09/2015)
- Courant décembre 2015 (date limite de dépôt des dossiers : 15/11/2015)

CONTACT :

Nord Actif

Damien LOUESSARD

03 20 74 72 89

d.louessard@nordactif.org

www.nordactif.org